

Vétérinaires
Sans Frontières
Dierenartsen
Zonder Grenzen



Réponse Managériale

Evaluation finale du programme VSF-B / DGD
2017-2021

Pour un changement durable en faveur des
communautés dépendantes de l'élevage familial
Vers une approche One Health

Juin 2022



L'évaluation du programme « Pour un changement durable en faveur des communautés dépendantes de l'élevage familial - Vers une approche One Health » a été réalisée par le CONSORTIUM G. HEYDE - ICI.

En la date du 21 juin 2022, VSF-B (le CODIR) a reçu la version finale du rapport d'évaluation de la part du comité de pilotage de l'évaluation et a nommé le comité de réponse managériale. Ce dernier a été composé des mêmes personnes du comité de pilotage de l'évaluation, à savoir : Peter Van Der Jagt, Eddy Timmermans, Denis Ripoché et Gilles Vias

Cette réponse managériale a été approuvée par le comité en date du 28 juin 2022

1. Réponses aux conclusions

Globalement, le comité partage les conclusions de l'évaluation. Ces dernières sont présentées non seulement objectif par objectif (dans les aides mémoires), mais également pour les principaux axes thématiques abordés dans le programme. Et dans les deux cas, elles sont développées selon les critères CAD. Ces conclusions développées selon les thèmes donnent à VSF-B la confirmation des rôles et places de l'élevage dans les stratégies de résilience et de développement des ménages vulnérables.

En peu de temps, l'équipe d'évaluation a produit un grand nombre de constats et d'analyses. Dans ces conditions (caractérisées par un temps limité pour les visites de terrain), le comité ressent que certaines conclusions ont dues être tirées sans avoir reçu toutes les triangulations nécessaires ou sans avoir pu bénéficier de données collectées auprès d'une large frange parmi les bénéficiaires et parties prenantes.

2. Réponses aux recommandations

2.1. Commentaire général

De même que pour les conclusions produites par l'équipe d'évaluation, les recommandations formulées sont également présentées objectif par objectif ainsi que par les grands thèmes du programme.

Le premier constat est qu'une bonne part de ces recommandations sont en fait déjà prises en compte dans le nouveau programme quinquennal DGD. Cela témoigne d'une part le bon niveau de pertinence globale des recommandations et d'autre part la démarche d'apprentissage/qualité de VSF-B dans ses phases de formulation de programme.

Le deuxième grand constat se réfère à la présentation des recommandations par axes thématiques qui permet à VSF-B de prendre en compte ces recommandations non seulement pour le nouveau programme quinquennal mais également pour l'ensemble de ses programmes.

Enfin, du fait de la portée de l'évaluation, le comité développe cette réponse managériale en priorisant les recommandations thématiques.



2.2. Commentaires spécifiques

Recommandation :

En rapport avec les services de santé animale, il s'agit de lancer/développer ou continuer une série d'actions ciblant le fonctionnement des ACSA (Agent Communautaire de Santé Animale) au sein des SVPP (Service Vétérinaire Privé de Proximité).

Réponse du Comité :

Acceptée partiellement

La plupart des actions proposées rentrent dans le cadre et les approches d'appui aux services de santé animale développées par VSF-B et plus particulièrement envers les ACSA. VSF-B y souscrit globalement. Cependant, concernant le statut et les rôles des ACSA, ainsi que leurs fonctions, un programme international est en cours, mené par l'Organisation Mondiale de la Santé Animale – OMSA, anciennement OIE, et VSF-International. VSF-B est membre du comité de pilotage de ce programme et y contribue activement, via notamment son partage d'expériences et de ses acquis dans ce domaine. Il s'agit entre autres des effets du plaidoyer qui ont abouti à la reconnaissance officielle du statut des ACSA et des attributions des SVPP au Niger. VSF-B suivra les conclusions et recommandations de ce programme.

Pour les aspects de structuration et mise en réseau des ACSA, les actions dépendront du contexte et des réels besoins, tout en confirmant que les ACSA doivent restés sous contrôle de professionnels vétérinaires (privé ou public).

Recommandation :

En rapport avec les groupes vulnérables, les femmes et jeunes, il s'agit de développer une approche qui permet aux vulnérables de profiter davantage des effets d'entraînement des ménages / personnes moins vulnérables

Réponse du Comité :

acceptée partiellement

En fait, VSF-B estime que ses approches d'appuis aux **ménages vulnérables**, même si elles sont « individualisées » envers les ménages, elles contribuent à réduire les écarts entre les différentes catégories de bénéficiaires (ménages vulnérables et ménages pauvres).

VSF-B soutient que la résilience des ménages doit être déjà bien installée pour permettre la valorisation d'appuis plus complexes tels que des accès au crédit IMF ou des initiatives de commercialisation groupée. L'expérience de VSF-B a montré l'évolution progressive des ménages vulnérables vers un « statut » de ménages intégrés à une chaîne de valeur au cours de plusieurs programmes pluriannuels successifs.

Par conséquent, VSF-B continuera ses appuis « structurels » de développement ciblant les ménages pauvres (ou moins vulnérables) de manière à ce que ces derniers jouent assurent un effet d'entraînement des ménages vulnérables.

Sur la thématique du **genre**, VSF-B souscrit à la nécessité d'adopter une approche plus large qui implique davantage les hommes et leaders communautaires. En ce sens, le programme quinquennal 2022-26, au travers de son nouvel indicateur, prend en compte l'autonomisation des femmes en phase avec une sensibilisation au niveau des membres du ménages.



Au titre de **l'inclusion des jeunes**, en particulier au sein des chaînes de valeur, VSF-B admet la nécessité d'y accorder plus d'attention. Cette catégorie de bénéficiaires est d'ailleurs spécifiquement reprise dans le nouveau programme DGD ainsi que dans d'autres projets.

Recommandation :

Envers les organisations d'éleveurs (OP), le programme de VSF-B doit davantage renforcer leurs capacités, notamment en matière de plaidoyer

Réponse du Comité :

Acceptée totalement

Depuis des années et en phase avec sa stratégie partenariale, VSF-B a privilégié le renforcement des capacités envers ses partenaires locaux, ainsi que vers quelques catégories de bénéficiaires intermédiaires que sont notamment les SVPP, les centres de collecte de lait & mini-laiterie, les banques d'intrants agri-élevage,...

VSF-B reconnaît le rôle que doivent jouer (i) les organisations de producteurs dans les services qu'elles peuvent apporter à leurs membres et (ii) les structures faitières dans la défense de l'élevage familial et pastoralisme.

Dans ses théories de changement (globale et spécifique pour certains pays), VSF-B a explicitement inclus les organisations de producteurs comme « acteur du changement ». De même, concernant la thématique de plaidoyer, VSF-B ne conduit plus directement des actions de plaidoyer mais réoriente ses interventions envers les organisations faitières sur leurs capacités de défense des intérêts des éleveurs. En effet, dans sa stratégie de « Communication Opérationnelle », VSF-B vise à aider ses OP partenaires à développer des messages & outils qui leur permettront de mieux défendre les intérêts de leurs membres auprès des décideurs locaux et régionaux.

Recommandation :

En rapport avec les chaînes de valeurs, il s'agit d'investir davantage dans la maîtrise du fonctionnement des chaînes de valeur via le renforcement de l'expertise interne à VSF-B et/ou via des collaborations.

Réponse du Comité :

Acceptée totalement

VSF-B souscrit à cette recommandation du fait notamment que les chaînes de valeurs (et leurs acteurs concernés) constituent l'une des voies de changement dans la théorie de changement de VSF-B.

Parmi les options formulées, VSF-B répond favorablement aux deux : (i) le renforcement interne de son expertise et (ii) la collaboration avec d'autres acteurs, tel que des acteurs du développement ou du privé.

Pour le renforcement interne, VSF-B a déjà organisé des actions de renforcement de capacités pour ses staffs (notamment via des ateliers régionaux) et continuera de le faire.

En matière de collaboration, VSF-B a identifié des collaborations avec d'autres ACNG et ONG locales (notamment dans le nouveau programme quinquennal), et poursuivra de le faire selon les cas qui se présentent au fur et à mesure.



Recommandation :

Par rapport au AGR et accès au crédit, il s'agit de rapprocher davantage les chaînes de solidarité, les groupements avec les dispositifs d'épargne et de crédit.

Réponse du Comité :

Acceptée partiellement

VSF-B est conscient des risques potentiels de non-fiabilité d'acteurs que sont les IMF mais considère qu'ils peuvent jouer un rôle important dans le développement socio-économique des ménages vulnérables. De même, si les IMF sont peu enclines à soutenir les activités risquées telles que des activités d'élevage conduites par des ménages pauvres ou groupement, VSF-B a développé des expériences montrant les alternatives possibles et réussies.

Comme recommandé, VSF-B continuera ses collaborations avec des IMF permettant notamment aux ménages (y compris ceux des chaînes de solidarité) et groupements d'initier des AGR. En matière d'outils de gestion de ces AGR au profit des bénéficiaires, VSF-B s'accorde à les élaborer et à les suivre.

En outre, VSF-B mettra en place, si nécessaire en collaboration avec d'autres acteurs spécialisés, des facilitations aux crédits pour des acteurs qui conduisent des AGR évoluant vers un niveau de micro-entrepreneur. En parallèle, VSF-B soutient les options de davantage intégrer les facilitations de crédit en faveur des acteurs de chaînes de valeur.

Recommandation :

Poursuivre les efforts dans le domaine du plaidoyer en collaboration avec les partenaires locaux et les organisations de producteurs/éleveur

Réponse du Comité :

Acceptée partiellement,

Si dans le précédent programme, VSF-B menait directement des interventions de plaidoyer (cfr volet Nord), VSF-B a redéfini le cadre de ses interventions en matière de plaidoyer. Désormais, les efforts dans ce domaine du plaidoyer se concentrent sur le renforcement des capacités de ses partenaires locaux et VSF-B ne conduira plus directement des actions de plaidoyer. Par contre, VSF-B développera davantage ses interventions dans l'une des 4 dimensions du plaidoyer, à savoir « le conseil » au travers de la production de documents basés sur des preuves démontrant la pertinence et l'efficacité des interventions de soutien à l'élevage familial pour le renforcement des communautés dépendant de l'élevage. Ces travaux seront valorisés par les partenaires locaux dans leur mandat de plaidoyer.

nb : les 4 dimensions du plaidoyer sont : Lobbying, Activism, Advocacy, Advising



Recommandation :

Pour le suivi évaluation, il s'agit d'améliorer le suivi et les effets (i) en matière de progrès au niveau des ménages et de genre, (ii) au sujet du nombre des bénéficiaires touchés par les différentes interventions, et de mieux décrire / documenter les effets induits.

Réponse du Comité :

Acceptée totalement,

VSF-B reconnaît que les seuls indicateurs utilisés dans les cadres logiques ne permettent pas d'apprécier totalement ou d'exprimer de manière plus explicite les progrès obtenus aux niveaux des effets auprès des bénéficiaires, toutes catégories confondues.

Pour la thématique du genre, VSF-B va utiliser l'indicateur WELI (Women's Empowerment in Livestock Index) pour mieux suivre et apprécier les progrès réalisés à ce propos.

Par ailleurs, via l'utilisation des outils numériques (en particulier kobo tools box), une série de données sont (ou vont être) collectées pour être analysées et servir à la production de documents et permettre une meilleure présentation, voire explication des progrès et résultats obtenus.

Recommandation :

Pour la promotion du concept « one health », il est recommandé d'adopter une autre approche que l'approche « projet »

Réponse du Comité :

Acceptée partiellement

VSF-B répond de manière nuancée à cette recommandation. Si en effet, une approche projet présente ses limites, VSF-B a quasi de manière systématique chercher à mettre en place des collaborations avec des acteurs qui présentent des expertises complémentaires à celles de VSF-B dans ses programmes et projets. Cela dit, comme mentionné dans le rapport, une approche programme (cfr FBSA), multi-acteurs avec une coordination spécifique mise en place permet de viser de plus larges impacts.

Si effectivement, VSF-B va continuer et intensifier ses actions dans la promotion du concept « One Health », ce sera non pas dans un rôle de coordination mais davantage dans une démarche de complémentarité et collaboration avec les autres acteurs & expertises des autres domaines du concept (santé humaine et santé environnementale) dans la mise en œuvre de projets & programmes, tant au Sud qu'en Belgique dans ses actions de sensibilisation / éducation / communication.